

Semesterberichte = Rapports semestriels

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin / Vereinigung Schweizerischer Hochschuldozenten =
Association Suisse des Professeurs d'Université**

Band (Jahr): **15 (1989)**

Heft 2-3

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Universität Basel

M. Carl Rudolf Pfaltz, professeur en médecine, entre en fonction de recteur. Pour recteur designé a été élu M. Karl Pestalozzi, professeur en littérature allemande.

Vu la sousreprésentation notoire des femmes dans le corps enseignant, il est prévu de créer un service de consultation entretenu par des enseignantes pour des femmes qui préparent un doctorat.

Pour augmenter l'offre des cours en éthique pratique, un ordinariat sera créé dont le titulaire aura également la tâche de coordonner des cours supplémentaires dans les différentes branches.

Auf Beginn des Wintersemesters trat als neuer Rektor Prof.Dr.med. Carl Rudolf Pfaltz sein Amt an. Damit übernahm zugleich Prof. Werner Arber die Funktion des Prorektors. Zum Rector designatus wurde der Germanist Prof.Karl Pestalozzi gewählt.

Am letzten Freitag im November, dem Tag des Dies hielt Rektor Pfaltz seine vielbeachtete Rede über "Sprache und Musik - Sinnesphysiologische Aspekte menschlicher Kommunikation". Zu Ehrendoktoren ernannte die Juristische Fakultät den früheren Regierungschef des Fürstentums Liechtenstein, Gerard Baltiner, die Medizinische Fakultät den Biochemiker François Duckert und den Giesserei-Technologen Otto Frey sowie die Philosophisch-Naturwissenschaftliche Fakultät den amerikanischen Professor für Chemie, Edmond Fischer, und den Apotheker Hans Hess.

Auf Antrag der Studierenden und Assistenten hat die Regenz eine Kommission mit dem Auftrag eingesetzt, den Gründen für die massive Untervertretung der Frauen im Lehrkörper nachzugehen und einen Katalog geeigneter Massnahmen zur Verbesserung dieser Situation und insbesondere der Rahmenbedingungen für eine wissenschaftliche Laufbahn von Frauen auszuarbeiten. Als konkrete Massnahmen werden vorgesehen: Zum einen die Ergänzung des Beraterteams der Studien- und Studentenberatung durch Anstellung einer schwerpunktmässig für die Studentinnen zuständigen Frau. Zum andern soll künftig eine individuelle Laufbahnberatung durch Dozentinnen und Assistentinnen der einzelnen Fächer angeboten werden.

Ein Vorstoss im Grossen Rat zur Errichtung eines Lehrstuhls für praxisbezogene Ethik gab Anlass, die aktuelle Situation des Faches Ethik zu überprüfen und Konzepte für eine Intensivierung des Lehrangebotes zu entwickeln. Eine dafür eingesetzte Kommission lieferte dazu folgende Zwischenergebnisse: Es gibt an der Universität bis heute keinen selbständigen Lehrstuhl für Ethik. In der Theologischen Fakultät wird Ethik im Rahmen der Systematischen Theologie behandelt. Auch in der Philosophisch-Historischen Fakultät werden Ethik-Vorlesungen zwar schwerpunktmässig, aber doch im Rahmen des Gesamtgebietes Philosophie angeboten. Neben diesen auf Fachstudenten ausgerichteten Lehrveranstaltungen fliesst bei etlichen Dozenten der Universität praxisbezogene Ethik in prägnanter Weise in den Unterricht ein, doch erscheint ein vermehrter Einbezug in den Lehrbetrieb der verschiedensten Disziplinen angezeigt. Da die Erfüllung dieses Bedürfnisses den Inhaber eines Lehrstuhls überfordern würde, sollte ein solcher neben der eigenen Lehr- und Forschungstätigkeit vor allem die Rolle eines Koordinators übernehmen. Dieser hätte zum einen ein breit angelegtes Lehrprogramm für die verschiedenen Fachbereiche unter Beizug interner und externer Referenten aufzubauen. Zum andern sollte systematische Lehre über Strategien und Entscheidungskriterien bei der Behandlung ethischer Fragestellungen offeriert werden, welche die Teilnehmer motiviert, im eigenen Fachgebiet ethische Bezüge klarzustellen.

Wilhelm Hill

Universität Bern

Une chaire d'Ecologie générale a été créée et est actuellement occupée par le Prof. J. Krippendorf. Il est chargé de la direction de "la mise sur pied, la coordination et l'évaluation des travaux de recherche". Il est également chargé d'élaborer les programmes de formation et de postformation dans l'écologie générale.

La postformation est un sujet actuel dans d'autres domaines où des projets détaillés sont en préparation. Lors d'une réorganisation de la Direction de l'éducation, l'ancienne section universitaire a été rebaptisée "Amt für Hochschulwesen". M. J. Steiger, Dr, a été élu directeur de cette office.

La tendance croissante vers une centralisation et une uniformisation à travers le canton est un sujet préoccupant.

An unserer Universität wurde ein Lehrstuhl für "Allgemeine Oekologie" geschaffen. Darunter soll die "Lehre von den wechselseitigen Wirkungszusammenhängen zwischen Mensch und Umwelt mit ihren physischen, sozialen, kulturellen und politischen Aspekten" verstanden werden. Im Oktober 1988 wurde Prof. Jost Krippendorf zum Ordinarius für Allgemeine Oekologie und Leiter der neueingerichteten "Koordinationsstelle für Allgemeine Oekologie" berufen; er gehört keiner Fakultät an, sondern untersteht dem interdisziplinär und interfakultär zusammengesetzten "Forum für Allgemeine Oekologie". Die Aufgaben des Lehrstuhls sind als "Ingangsetzen, Koordinieren und Auswerten von Forschungsarbeiten, die die Zusammenarbeit verschiedener Disziplinen verlangen", umschrieben. Der Lehrstuhlinhaber soll ferner Ausbildungsprogramme in Allgemeiner Oekologie anregen und aufbauen und Weiterbildungskurse und Nachdiplomstudien planen und durchführen.

Immer aktueller wird an der Universität Bern die Beschäftigung mit der Weiterbildung. So haben die meisten Fakultäten zuhanden der Hochschulkonferenz detaillierte Projekte ausgearbeitet, mit der Zielsetzung, ehemalige Absolventen in Kursen und Blockveranstaltungen mit den neuesten wissenschaftlichen Entwicklungen vertraut zu machen. In manchen Fächern versucht man auch, Pläne für eine postgraduale Doktorandenausbildung für Absolventen aller Schweizer Hochschulen zu realisieren (eine der zu besetzenden pädagogischen Professuren der Phil.-hist. Fakultät ist zudem der Erwachsenenbildung gewidmet). - Diese Pläne fordern natürlich den Einsatz zusätzlicher Mittel, zumal sich die Universität für die kommenden Jahre auf das sogenannte "Null-Wachstum" vorbereiten muss: Der Grosse Rat des Kantons Bern hat einen Personalstopp beschlossen. Verschiedene Ausbauprojekte, so z.B: der Lehrstuhl für Theaterwissenschaften an der Phil.-hist. Fakultät, mussten aus diesem Grunde zurückgestellt werden.

Die Erziehungsdirektion hat sich reorganisiert; die bisherige Hochschulabteilung heisst jetzt "Amt für Hochschulwesen". Ob das auch inhaltlich Änderungen bedeutet, ist noch unklar. Zum neuen Leiter wurde Dr. Jürg Steiger gewählt; er leitete vorher die Abteilung für Unterrichtsmedien der medizinischen Fakultät und besitzt besondere Kompetenzen in Fragen der Hochschuldidaktik. Die Fakultäten sind an einer künftigen guten Zusammenarbeit sehr interessiert.

Sorgen bereitet die zunehmende Tendenz zur Zentralisierung und Gleichschaltung im Kanton. Nach dem Motto: "Was für die kantonale Forstverwaltung gut ist, taugt auch für die Universität" werden uns immer häufiger Lösungen aufgedrängt, die den Besonderheiten unseres Betriebes eben nicht angepasst sind (zum Teil ohne dass vorher auch nur eine Vernehmlassung erfolgt); so bei der Einführung des neuen Punktesystems zur Personalbewirtschaftung, in Arbeitsbewilligungen für ausländische Wissenschaftler, der Zulassung älterer Gastdozenten (Pensionsalter liegt im Kanton sonst bei 65 Jahren) etc. Die Universität darf in diesen Angelegenheiten auf die Unterstützung ihrer tatkräftigen Erziehungsdirektorin hoffen.

Mario von Cranach

Université de Fribourg

Nach der Statistik des Wintersemesters 1988/89 steigt die Zahl der Studierenden weiter an; namentlich die Rechtswissenschaften und die Wirtschafts- und Sozialwissenschaften haben starken Zugang, während sich die Studentenzahlen in den anderen Fakultäten zu stabilisieren scheinen.

In der Frage von Räumlichkeiten besonders für geisteswissenschaftliche Fächer hat der Staat beschlossen, den gesamten Gebäudekomplex der Regina Mundi zu kaufen; der Kaufvertrag wird in der Septembersession 1989 dem Grossen Rat unterbreitet.

Das Rektorat legte dem Staatsrat einen Bericht vor, betreffend die Pensionsregelung für die Professorenschaft (künftiges Rücktrittsalter 65 statt 70 Jahre mit finanziellen Konsequenzen und Uebergangsregelungen); der Bericht steht im Zusammenhang mit der vorgesehenen Revision des Gesetzes über die Vorsorgekasse des Staatspersonals.

Seit 1984 ein Lehrstuhl für Sozialarbeit geschaffen worden war, ist die Zahl der Studierenden in diesem Bereich stetig gestiegen. Um dieser grossen Nachfrage entgegenzukommen, hat der Senat der Universität nun zugestimmt, 1990 einen komplementären Lehrstuhl in französischer Sprache einzurichten.

Unter den zahlreichen wissenschaftlichen und anderen Anlässen ragte der Dies academicus am 15. November 1988 heraus; Bundesrat F. Cotti als Ehrenpräsident, der Generalsekretär des Oekumenischen Kirchenrates E. Castro und viele Gäste erlebten die Festrede von Prof. S. Lombardini (Universität Turin) über "Oekonomie und Philosophie heute" sowie die Verleihung mehrerer Ehrendoktorate.

Au semestre d'hiver 1988/89, l'Université de Fribourg comptait 5586 étudiants immatriculés, auditeurs réguliers et auditeurs libres. L'augmentation par rapport au semestre d'hiver précédent est de 118 personnes. La tendance à la hausse des effectifs globaux reprend. Ce mouvement découle de l'augmentation des débutants qui se confirme depuis deux ans. L'effectif des débutants immatriculés en automne 1988 est de 1100, soit 44 personnes de plus que l'année précédente. Ce sont les Facultés de droit et des sciences économiques et sociales qui font l'objet actuellement d'une forte demande (droit: 10,66 % de hausse depuis 1984/85; économie: 34,94 % de hausse depuis 1984/85). Nous constatons aussi une réjouissante reprise dans les sciences naturelles, alors que la hausse des débutants en médecine est le prélude à une stabilisation, voire à une légère augmentation des effectifs pour l'année prochaine. La baisse en Faculté des lettres confirme la tendance à une stabilisation des effectifs de celle-ci. Cependant, comme cette faculté recouvre des domaines multiples, une analyse statistique détaillée de ces derniers explique mieux les raisons de ce tassement et montre surtout que les mouvements internes ne sont pas homogènes. D'après le domicile légal au début des études, les étudiants se répartissent en 20,2 % de Fribourgeois, 53,1 % de Confédérés et 26,7 % d'étrangers. Depuis plusieurs années,

les proportions précitées ne varient guère. Les populations "Confédérées" les plus nombreuses nous viennent comme par le passé du Valais (539) et du Tessin (463). Quant aux étrangers, ils proviennent de 92 Etats. L'effectif des étudiantes est en constante augmentation: 1156 (29,7 %) en 1978/79; 1902 (38,1 %) en 1983/84 et 2197 (40,4 %) en 1988/89.

La demande de locaux, surtout pour les sciences humaines à la Cité de Miséricorde, constitue la Préoccupation majeure du Rectorat dans le cadre du développement de l'Université. Le Rectorat est très heureux que l'Etat soit disposé à acheter l'ensemble du complexe immobilier de Regina Mundi où sont déjà logés acuellement les psychologues et les pédagogues dans une partie de cet immeuble, en location. Un pacte d'emption a été conclu par l'Etat avec les propriétaires qui ont consenti à un prix très favorable pour l'Université. L'objectif est que cet objet soit soumis au Grand Conseil lors de sa séance de septembre 1989. Le Rectorat a étudié quelles seront les unités de sciences humaines appelées à déménager à Regina Mundi. On a également procédé à une analyse plus générale des besoins en locaux des sciences humaines à Miséricorde. Le Rectorat étudie aussi des solutions pour désengorger à court terme la Cité de Miséricorde, quitte à recourir à des locations.

Le Rectorat a soumis à l'Etat un rapport concernant le rachat à la Caisse de pension pour le Corps professoral. Suite à un postulat, le Conseil d'Etat avait promis de revoir cette question à l'occasion de la révision de la loi sur la Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat, révision qui est actuellement en cours. Le rapport, que s'appuie sur les travaux de la Commission des traitements et pensions et sur l'expertise du Professeur Chuard de Lausanne, préconise pour les nouveaux professeurs un âge de la retraite à 65 ans et le financement par l'Etat d'un rachat si nécessaire jusqu'à 7,5 années de cotisations en vue de l'obtention d'une pleine retraite (60 % du dernier traitement coordonné) à l'âge de 65 ans. Pour les professeurs actuellement en fonction, le rapport demande, au minimum, une disposition transitoire maintenant le statu quo actuel qui permet aux professeurs de demeurer en fonction jusqu'à 70 ans. Le rapport propose en outre plusieurs solutions ou variantes étant donné les coûts. Les variantes vont du rachat d'une ou deux années pour l'ensemble des professeurs qui n'atteignent pas une pleine retraite ou le rachat des années nécessaires pour une pleine retraite tout en abaissant progressivement l'âge de la retraite de 70 à 65 ans d'ici 1992 à 2017. Le Rectorat souhaite un abaissement de la retraite à 65 ans d'ici l'an 2000 et n'est pas favorable à une solution qui établirait une distinction entre les membres du Corps professoral selon leur âge, toute limite étant arbitraire. Le Rectorat attache la plus grande importance à ce rapport. Il y va de la compétitivité de notre Haute Ecole dans le cadre de la concurrence entre universités lors de l'appel de nouveaux professeurs et lorsque des professeurs en place sont appelés par d'autres universités.

Depuis la création en 1984 d'une chaire de travail social, l'effectif des étudiants a sensiblement augmenté dans ce secteur. Durant le semestre d'hiver 1988/89, on en compte quelque 200 en branches principales et une vingtaine en branches secondaires. Pour faire face à cette situation, certaines améliorations sont intervenues, qui s'avèrent cependant insuffisantes. Des demandes complémentaires sont présentées pour le budget 1990, dont notamment une deuxième chaire, en langue française. Le Sénat de l'Université a accepté la création de cette chaire en travail social en langue française, mais avec les trois charges suivantes: élaboration et présentation dans les meilleurs délais d'une conception globale du développement du travail social à l'Université; établissement d'un cahier des charges précisant l'articulation de la deuxième chaire par rapport à la première (tâches distinctes et collaborations); demande à l'Etat que les moyens supplémentaires affectés au travail social soient mis à disposition en plus des moyens requis pour les autres besoins de l'Université. Pour l'élaboration de cette conception globale, le Rectorat et la Faculté des lettres ont constitué une Commission qui devra aussi examiner les possibilités de coopération avec d'autres secteurs.

Comme de coutume, de nombreuses manifestations scientifiques et autres ont été organisées par et à l'Université. Relevons, en particulier, le congrès des 30 et 31 mars 1989 de l'Union des sociétés suisses de biologie expérimentale qui fêtait par la même occasion son 20e anniversaire. La deuxième édition de Fribourse les 14 et 15 février 1989. Ce forum de l'emploi a réuni une vingtaine d'entreprises suisses et étrangères qui avaient organisé des stands où les étudiants pouvaient prendre conseil au sujet de leur avenir professionnel. Le Dies academicus du 15 novembre 1988 a débuté par une messe avec une homélie prononcée par M. Emilio Castro, Secrétaire général du Conseil oecuménique des Eglises. M. Flavio Cotti, Conseiller fédéral, Chef du Département de l'intérieur, en était le Président d'honneur. Dans son allocution, il a souligné l'importance de l'ouverture de la Suisse et du monde universitaire envers l'étranger et la Communauté européenne en particulier. Le conférencier principal, le Professeur Siro Lombardini de l'Université de Turin, a traité d'"Economie et philosophie aujourd'hui". Les facultés ont décerné plusieurs doctorats honoris causa, à savoir au Professeur Kurt Schubert de l'Université de Vienne (Autriche); à Madame Ursula Schubert, son épouse; au Père Roman Bannwart OSB, qui dirigeait le Corps de musique de l'école de l'Abbaye d'Einsiedeln agrémentant la cérémonie; au Professeur Alfred Rieg de Strasbourg; à Madame Ursula Lehr, professeur à Heidelberg et qui fut peu après nommé Ministre par le Chancelier Helmut Kohl d'Allemagne fédérale; à Monsier Paul Bourqui, ancien Directeur de l'Institut agricole cantonal de Grangeneuve.

Augustin Macheret, Recteur

Université de Genève

Die Universität Genf und Europa im Jahre 1992: dieses Thema stand monatelang im Mittelpunkt der Diskussionen, einer Broschüre des Akademischen Rates und auch der traditionellen Pressekonferenz des Rektors J.-C. Favez zu Beginn des Studienjahres.

Der Rektor und die Erziehungsdirektoren des Kantons Wallis und der Stadt Genf haben ein Abkommen unterzeichnet, das eine bessere Zusammenarbeit zwischen den Kantonen bei Lehre, Forschung und öffentlichen Dienstleistungen vorsieht.

Im November 1988 hat der Grosse Rat einige Punkte des Universitätsgesetzes modifiziert; namentlich wurde die Stellung des Titularprofessors geschaffen.

Weiteres kurz zusammengefasst: eine vom Universitätsrat eingesetzte Arbeitsgruppe hat einen Bericht über die Förderung der Frauen an der Universität vorgelegt; die natur- und die geisteswissenschaftliche Fakultät haben gemeinsam einen Lehrstuhl für Geschichte und Philosophie der Naturwissenschaften eingerichtet (besetzt mit Prof. J.-C. Pont); bei vielen Studierenden gab es grosse Schwierigkeiten mit der Wohnungsbeschaffung und den hohen Lebenshaltungskosten in Genf; schliesslich trat der langjährige Presseattaché der Universität, Herr A. Gaspard, zurück.

L'avenir de l'Université dans la perspective de l'échéance communautaire de 1992 est au centre des débats depuis plusieurs mois. Le Conseil académique a publié une brochure sur ce thème. Le Rectorat lui a consacré sa traditionnelle conférence de presse du début de l'année académique. Comme l'a souligné le recteur Jean-Claude Favez, l'Université de Genève pratique d'ores et déjà une politique d'ouverture dans toute la mesure du possible. Elle a entrepris de constituer des réseaux de collaboration qui lui assureront sa place dans le train européen qui est déjà en marche. Elle participe aux recherches de plusieurs organisations européennes, à différents projets COST, à un projet EUREKA et, depuis peu, à un projet ESPRIT. Elle a également intensifié ses relations avec les universités de Grenoble et de Lyon, ainsi qu'avec les autres Hautes Ecoles de la région Rhône-Alpes, dont elle a reçu les représentants le 14 avril dernier.

Le 20 janvier 1989, le recteur de l'Université et les chefs de l'instruction publique des cantons du Valais et de Genève ont signé une convention visant à une meilleure coopération entre ces deux cantons dans le domaine de l'enseignement, de la recherche et du service public. Elle comporte une liste de 26 projets, dont la création d'un centre inter- et transdisciplinaire d'études universitaires du Valais. Les autres projets concernent la médecine, la formation continue des enseignants, le droit, et des recherches scientifiques sur la séismologie, les ressources minérales, la géologie ou l'énergie. Sont également envisageables des collaborations avec des institutions valaisannes de formation supérieure et de recherche.

Le 24 novembre 1988, le Grand Conseil a accepté un projet de loi modifiant sur quelques points importants la loi sur l'Université. Cette loi crée le poste de **professeur titulaire**. Le professeur titulaire n'est pas nommé sur concours, mais par appel comme le professeur associé. Cette fonction est ouverte principalement aux chargés de cours et aux maîtres d'enseignement et de recherche après un minimum de neuf ans. Cette nomination est bien entendue liée à la qualité particulière des prestations fournies par l'intéressé et à l'étendue des responsabilités qu'il exerce à l'intérieur ou à l'extérieur de l'Université.

Par ailleurs, le Conseil d'Etat prépare deux projets de loi destinées à promouvoir la formation continue des adultes et à adapter les conditions d'aide financière pour jeunes et adultes.

Un groupe de travail créé par le Conseil de l'Université a présenté à celui-ci un rapport sur la promotion des femmes à l'Université. Ce groupe de travail constate qu'en 1987 il y avait 39 % de femmes chez les assistants, 16 % chez les MER et 3,5 % seulement parmi les professeurs. Il est persuadé que seules des mesures contraignantes peuvent changer cette inégalité flagrante et propose d'instaurer un système de quota progressif visant, dans un premier temps, à atteindre un taux de 40 % au moins de femmes au niveau du corps intermédiaire puis, dans un deuxième temps, à atteindre la même parité au niveau du corps professoral.

Après plusieurs années d'efforts, les facultés de sciences et de lettres ont pu créer en commun une chaire d'histoire et de philosophie des sciences. C'est le professeur Jean-Claude Pont, spécialiste de l'histoire des mathématiques, qui a été chargé de cet enseignement.

Il y a une année, l'Université a créé un Groupe interfacultaire des sciences du sport (GISS). Ce groupe a organisé le 18 octobre dernier sa première journée des sciences du sport, à laquelle ont contribué des enseignants de la plupart des facultés et écoles de l'Université.

L'automne dernier, environ 400 étudiants qui s'étaient immatriculés à l'Université de Genève ont finalement renoncé à y accomplir leurs études en raison des difficultés de logement et du coût élevé de la vie à Genève. Ce chiffre montre à quel point le problème aigu du logement a des effets néfastes sur le développement de notre Université.

M. Armand Gaspard, attaché de presse de l'Université et responsable notamment de son Bulletin d'information, a pris sa retraite au 31 décembre dernier. Le soussigné, qui a largement recouru au Bulletin d'information de l'Université dans la rédaction de sa chronique semestrielle, tient à exprimer à M. Gaspard sa plus vive reconnaissance et à lui souhaiter une retraite heureuse et créative.

Adalberto Giovannini

Ecole polytechnique fédérale de Lausanne

An der EPFL fanden mehrere Konferenzen und Kongresse statt: die Jahrestagung der Vereinigung früherer Studierender, die "Tage der Mikrotechnik 1988" und eine Ausstellung zu Ehren des vor 25 Jahren verstorbenen J. Tschumi, des Gründers der Schule für Architektur und Städtebaukunst an der Universität Lausanne und Initiators der Internationalen Union der Architekten, zudem selbst eines Architekten von internationalem Rang.

Das CAST (Centre d'appui scientifique et technologique) organisierte mehrere Veranstaltungen: eine Tagung der Medizinisch-Technischen Gesellschaft über medizinische Technologie; eingeleitet durch einen Vortrag von Herrn R. Petrella, Mitglied der EG-Kommission, eine Diskussion über das Thema "Europa 1992 und danach: wirtschaftliche und technologische Anforderungen"; ein Zusammentreffen, gewidmet den "Netzen der Teleinformatik", usw.

Die Zahl der Studierenden hat für das Studienjahr 1988/89 weiter um 5 Prozent zugenommen.

Das Forum-EPFL 88, organisiert von Studierenden der "Junior Entreprise", hatte grossen Erfolg.

Im Zuge der überall aktuellen Weiterbildung werden 1988/89 eine Reihe von Kursen (Etudes postgrades) angeboten.

Die Leitung der EPFL stellt sich auf mögliche akademische und politische Entwicklungen im Europa von 1993 ein und hat Prof. P. Nüesch zu ihrem Beauftragten für die Beziehungen zwischen der Hochschule und der Europäischen Gemeinschaft benannt.

Nouvelles du corps professoral

Le Conseil fédéral a nommé en qualité de professeur ordinaire MM. Michel Porchet (Mécanique) et André Schiper (Informatique). Depuis le 1er août 1985, M. Porchet dirige, en qualité de professeur extraordinaire, le Laboratoire de conception assistée par ordinateur, l'un des quatre laboratoires de l'Institut de mécanique appliqué et de construction des machines, rattaché au Département de mécanique. M. Schiper est entré en fonction le 1er octobre 1985 en tant que professeur extraordinaire pour créer et diriger le Laboratoire de systèmes d'exploitation, rattaché en 1988 au Département d'informatique.

Le Conseil fédéral a nommé M. Christian Huet, né en 1936, de nationalité française, en qualité de professeur ordinaire de matériaux de construction au Département des matériaux de l'EPFL. M. Huet est entré en fonction le 1er mai 1989.

M. Roger Dessoulavy, professeur à l'EPFL pendant 34 ans, est décédé le 16 février 1989. Ingénieur diplômé de l'EPFZ, il avait été nommé professeur d'électronique et de télécommunications à l'EPFL en 1952, après avoir passé quelques années dans l'industrie, puis à la Direction générale des PTT à Berne. Vu l'évolution rapide de son domaine, le professeur Dessoulavy a contribué à la création de nouvelles unités d'enseignement et de recherche à l'EPFL, telles que les Laboratoires

de systèmes logiques (1969), de traitement des signaux (1969), des télécommunications et de microélectronique. Il a également été l'animateur des Journées d'électronique de l'EPFL, de renommée internationale, pendant plus de seize ans. Dynamique et enthousiaste, le professeur Dessoulavy laisse le souvenir d'un maître qui a eu le bonheur de pouvoir concilier son goût pour les télécommunications et l'activité sportive.

Conférences et congrès

Fabriquer de manière plus flexible des produits plus performants au meilleur prix: c'est ce que promet l'informatique judicieusement appliquée à la production industrielle. Mais comment s'y prendre? Cette question était au centre, le 10 septembre 1988, de la Journée annuelle de l'A3E2PL (Association amicale des anciens élèves de l'EPFL). Pour traiter du thème de la journée, deux conférenciers: M. Claudio Boër de Tornos Bechler, et le professeur Michel Porchet, directeur du Laboratoire de conception assistée par ordinateur. L'A3E2PL compte 3200 membres en Suisse et quelque 800 à l'étranger; elle est actuellement présidée par M. Olivier Gilliard.

Plus de 200 personnes des milieux universitaire, industriel et économique de Suisse et des pays voisins se sont retrouvés à l'aula de l'EPFL les 6 et 7 octobre 1988 pour les "Journées de microtechnique 1988". Cette manifestation, qui s'inscrit dans le cadre de la formation continue, était organisée par l'Institut de microtechnique de l'EPFL et a traité de la conception de produits en vue d'un montage automatique.

Les architectes se posent des questions. Que sont-ils: des penseurs? des stylistes? des réalisateurs? des concepteurs ou des servants de l'efficacité économique? C'est à ces questions que le grand public était invité à répondre le 22 novembre 1988. Cette journée marquait aussi l'ouverture d'une exposition organisée à la mémoire de Jean Tschumi, décédé il y a 25 ans, fondateur de l'Ecole d'architecture et d'urbanisme de l'Université de Lausanne, initiateur renommée internationale.

Rencontres EPFL-Economie

"Technologie médicale: de l'innovation au produit et à son utilisation optimale", tel était le thème de deux journées Médecine-Technique-Société organisée par le CAST (Centre d'appui scientifique et technologique) de l'EPFL.

Des échanges fructueux entre ingénieur, médecins et industriels qui ont mis en évidence la nécessité de définir une structure souple et efficace d'évaluation des nouvelles technologies dont ne soient exclues ni la réflexion médicale, ni les préoccupations des soignants, ni les questions de financement des équipements et de remboursement des prestations.

Directeur de programme FAST (Prospective et évaluation de la science et de la technique) de la Commission des Communautés européennes, Ricardo Petrella est tout sauf un technocrate. Brillant analyste des conditions et des perspectives du développement de l'Europe technologique, il ne perd pas une occasion de prôner la primauté de l'humain, mettant en garde contre le "technocentrisme" menaçant. Aillant l'enthousiasme et la lucidité, les propos qu'il a tenus lors de la rencontre EPFL-Economie organisée par le CAST le 30 novembre 88 ont vivifié un débat consacré à "L'Europe 1992 et après: enjeux scientifiques et technologiques". Et si les enjeux étaient, d'abord, socio-culturels?

A la fin de 1988, la rencontre CAST consacrée aux "Réseaux de téléinformatique" a connu un grand succès et amené plus de 140 personnes à l'EPFL. Les participants ont été informés de façon générale sur les différents types de réseaux, leurs caractéristiques générales et les applications existantes ou à venir. Deux applications ont été décrites: les réseaux industriels et les messageries électroniques.

Enfin, la rencontre EPFL-Economie du 8 mars 1989 présentait l'Institut de microtechnique: quelques facettes d'une activité interdisciplinaire.

Coopération

Voilà vingt ans déjà que l'EPFL, par l'intermédiaire de son Département d'architecture, collabore avec l'Institut technologique d'art, d'architecture et d'urbanisme de Tunis (ITAAUT). Cette longue collaboration a permis d'accumuler de fructueuses expériences, qui ont été exposées et débattues le 11 novembre 1988 au cours d'une manifestation publique. Il s'agit du plus ancien des 16 projets de coopération avec le tiers monde que gère actuellement l'EPFL.

Etudiants

L'année académique 88/89 a démarré le 21 octobre par la traditionnelle Journée d'accueil des nouveaux étudiants et étudiantes. On note pour cette rentrée universitaire un effectif des nouveaux étudiants suisses toujours en augmentation. Alors qu'un bon nombre de hautes écoles suisses connaissent une stagnation de leurs effectifs, la croissance de l'EPFL s'accroît encore par rapport à 1987. En effet, l'augmentation est de 5 %, soit un effectif de 3427 étudiants contre 3250 en 1987.

Le progrès social passe par la maîtrise de la technique, dans toutes ses dimensions, c'est-à-dire de la conception à la production, de son utilisation par l'homme à ses répercussions sur l'environnement. Pour y parvenir, il faudrait pratiquement doubler le nombre des ingénieurs formés en Suisse. Tel est l'avis du professeur Bernard Vittoz, président de l'EPFL qui a plaidé en faveur d'un accroissement du nombre de jeunes filles dans les professions techniques; il a lancé

cet appel le 18 janvier 1989 à l'occasion de la remise des diplômes à 338 nouveaux ingénieurs EPFL, parmi lesquels 27 jeunes femmes.

Forum EPFL

Le FORUM EPFL 88, manifestation organisée par les étudiants de la Junior Entreprise, a connu un succès remarquable: une cinquantaine de stands, 104 entreprises invitées, deux passionnantes conférences sur l'Europe spatiale avec comme ambassadeurs MM. Marius Le Fèvre, directeur de l'Agence spatiale européenne, et Patrick Baudry, astronaute. Ces mêmes journées ont vu la remise du prix Bossard. La palme d'"entrepreneur de la volée" est revenue à Etienne Schaufelberger, étudiant en génie rural, pour son engagement dans les actions d'Ingénieurs du Monde, association qui a pour but de sensibiliser les étudiants à la réalité du tiers monde au travers de projets techniques qu'ils assument.

Etudes postgrades

Répondant à un besoin de plus en plus fortement ressenti par les ingénieurs comme par l'industrie et par la société en général, L'EPFL étoffe d'année en année son offre en formation postgrade.

En particulier, le nombre de cycles d'études ne cesse d'augmenter. D'une durée totale d'une année et demie à deux ans, ceux-ci comprennent un enseignement théorique et pratique complété, pour ceux qui veulent obtenir le "certificat de maîtrise de spécialisation", par la réalisation d'un projet de recherche personnel. Pas moins de sept de ces cycles d'études postgrades démarrent durant l'année académique 1989/90: en génie médical, protection de l'environnement, hydrogéologie, énergie, génie urbain, techniques informatiques et traitement de l'information.

Puissance et vitesse de calcul

Bien que plus petit que le CRAY 1, son prédécesseur, le nouveau superordinateur CRAY 2 mis en service à l'EPFL en automne 1988 a 128 fois plus de mémoire: 2 milliards de caractères au lieu de 16 millions. Et il est capable d'effectuer 2 milliards d'opérations par seconde. C'est dire combien cette machine est précieuse pour tous les domaines nécessitant une grande puissance de calcul: notamment les prévisions météorologiques, les écoulements hypersoniques liés au retour dans l'atmosphère de la future navette spatiale européenne HERMES, les phénomènes liés au vieillissement des structures en béton armé. Ainsi, quelques minutes de calcul - bien programmé - sur un superordinateur sont suffisantes pour faire "vieillir" le béton de 10 ans; une heure de calcul simule le déplacement d'un nuage de pollution sur une durée de 24 heures.

Il convient aussi de rappeler que si le CRAY 2 - et le XMP de l'EPFZ - sont des outils indispensables pour les Ecoles polytechniques et les universités suisses, leur importance dépasse largement ce cadre pour s'étendre aux implications industrielles.

Lignes stratégiques

Maintenir les positions acquises dans les domaines d'excellence traditionnels, tout en posant des jalons bien choisis dans de nouvelles voies. Renforcer le potentiel propre de l'Ecole tout en favorisant ses ouvertures vers l'industrie, l'Europe, le monde. Mettre l'accent sur le cadre de vie, les transferts de technologies, la postformation... Le récent document de planification de l'EPFL n'annonce pas de bouleversements. Il trace pourtant l'avenir d'une école en mouvement, attentive aux mutations qui marqueront sans doute la fin du millénaire.

Europe

Europe 93? Selon certains, on en parle trop. La Direction de l'EPFL a, elle décidé d'agir pour maintenir la plus grande ouverture possible et se préparer à d'éventuelles échéances académiques ou politiques. Pour ce faire, elle a nommé en mars de cette année, en la personne du professeur Pierre Nüesch, un chargé de mission de la Direction pour les relations entre l'EPFL avec la Communauté européenne et l'Europe.

L'EPFL participe à bon nombre de programmes de recherche et développement européens. Elle contribue ainsi efficacement au rapprochement de la Suisse à la Communauté européenne, sur le plan scientifique aussi bien qu'économique et politique. C'est pourquoi la Confédération a approuvé en crédit spécial de 80 mio de francs pour la période 1988-91 pour encourager cette action.

Jacques Barman

Université de Lausanne

Das Wintersemester 1988/89 erhielt für die Universität Lausanne seinen Akzent durch den Baubeginn des neuen Gebäudes der Schule für Pharmazie in Dorigny und die Planung des künftigen Gebäudes des Instituts für Biochemie in Epalinges.

Anlässlich des 100. Geburtstages von J. Monnet wurden während des Dies academicus mehrere Persönlichkeiten mit der "Goldenen Medaille Jean Monnet" geehrt: der Rektor der Universität Bologna, der Grossherzog von Luxemburg, der Präsident der Europäischen Gemeinschaft J. Delors und der französische Senatspräsident A. Poher.

Die Zusammenarbeit mit der EPFL verstärkt sich, mehrere gemeinsam finanzierte Projekte wurden in Angriff genommen.

Das Rektorat hat dem Senat ein Dokument vorgelegt, betitelt "UNIL 2000", das künftige Entwicklungen aufzeigen will; diesen Vorüberlegungen sollen mehrere, speziellen Themen gewidmete Studien folgen.

En hiver 1988/89, le nombre des étudiants immatriculés à l'Université de Lausanne a continué à s'accroître, pour atteindre le nouveau record de 6692, toutes catégories confondues. Par ailleurs, la construction du futur bâtiment destiné à l'Ecole de pharmacie a commencé. Son achèvement est prévu pour 1991. A Epalinges, le nouveau bâtiment de l'Institut de biochimie, voisin de l'ISREC (Institut suisse de recherche expérimentale sur le cancer) permettra l'accroissement des activités dans ce domaine de recherches. Les travaux du tramway Ouest, qui doit relier le centre de la ville de Lausanne à Renens, en passant par le site des Hautes Ecoles (EPFL et UNIL), ont pris leur vitesse de croisière. Ils devraient permettre à la liaison ferroviaire tant attendue d'entrer en opération pour la rentrée 1990, sauf retards imprévus. Enfin la Fondation "Maisons pour étudiants" a mis en exploitation en automne le Foyer des Ochettes, qui offre 136 chambres modernes, spacieuses et confortables.

L'Université de Lausanne continue donc sa mutation. Elle compte actuellement encore quatre pôles. D'ici 1995, avec l'achèvement du bâtiment prévu à Dorigny pour recevoir la section de Chimie, toute implantation au centre de la ville aura disparu. L'Université sera alors localisée dans trois secteurs de la région lausannoise: à Epalinges, l'Institut de biochimie et l'ISREC; au nord de la ville, la région de l'hôpital; enfin, Dorigny.

Cette évolution a conduit le Rectorat à lancer une réflexion prospective, qui a été présentée au Sénat le 1er décembre 1988 sous la forme d'un document intitulé "UNIL 2000". Qualifié par certains d'utopique, ce document s'efforce d'imaginer l'avenir, non sans choisir, il est vrai, les perspectives les plus favorables possibles. "UNIL 2000" sera suivi de plusieurs études particulières. La première, intitulée: "Un objectif de l'Université de Lausanne: l'excellence dans l'enseignement,

la recherche et la gestion", a été discutée par le Sénat en sa séance ordinaire du 16 février 1989. Elle sera suivie de la création d'un groupe de travail.

L'un des soucis du Rectorat est d'améliorer le rayonnement de l'Université. C'est à cette fin que des journées "portes ouvertes" ont été organisées à l'intention des gymnasiens vaudois, mais aussi tessinois. Cette opération, la première du genre, a connu un très grand succès, puisque plus de mille futurs étudiants y ont participé.

Un fait marquant de l'année 1988, pour ce qui est du rayonnement extra-académique de l'Université, a été la remise, à l'occasion du centenaire de la naissance de Jean Monnet, de la Médaille d'or Jean Monnet au recteur de l'Université de Bologne, au Grand-Duché du Luxembourg, à M. Jacques Delors, président de la Commission des Communautés européennes et à M. Alain Poher, président du Sénat de la République française. Cette célébration s'est déroulée dans le cadre de la Fondation Jean Monnet pour l'Europe-Centre de recherches européennes, à Dorigny. Par ailleurs, le Dies Academicus a été marqué par l'attribution du prix de Berne à l'artiste Jean Tinguely et par la collation du titre de docteur honoris causa aux personnalités suivantes: Mmes Krystyna Marek et Maria Immita Cornaz, à MM. Ernest Abravanel, Anthony Atkinson, Hitosi Nozaki.

L'un des thèmes récurrents de toute réflexion sur l'Université de Lausanne porte sur l'intensification des relations de collaboration avec l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne. L'axe d'enseignement supérieur et de recherche constitué par les deux Hautes Ecoles permet d'envisager des collaborations plus étroites que par le passé dans un grand nombre de domaines. Un signe concret de cette volonté est la mise en oeuvre, dès 1989, d'une série de projets financés sur une base conjointe. D'autres opérations communes sont en préparation.

Terminons en signalant l'organisation d'un cours général public consacré à l'"espace", et en rappelant que le Rectorat se préoccupe activement des problèmes du moment: formation continue, relève universitaire et surtout mobilité des étudiants, en Suisse et à l'étranger.

Pierre Ducrey

Université de Neuchâtel

Vor 150 Jahren wurde jene erste Akademie von Neuenburg gegründet, die den Ursprung der heutigen Universität bildet. Der Dies academicus 1988 stand ganz im Zeichen dieses Jubiläums; gleichzeitig ist der erste Band einer Universitätsgeschichte erschienen.

Im Wintersemester wurde der dritte Kurs für "Unternehmerschaft" veranstaltet, der knapp 20 Teilnehmer fand.

Sorgen bereitet der Rückgang des Interesses für Latein und Griechisch.

Comme il se doit à Neuchâtel, l'année universitaire a été inaugurée par la cérémonie du Dies academicus: cette fois c'est l'occasion du 150^e anniversaire de la première Académie qui lui a donné une solennité particulière. Le recteur Rémy Scheurer a rappelé la courte durée de cette première étape de l'histoire de l'Université de Neuchâtel - à peine une dizaine d'années - autant que son caractère décisif pour la suite. Il a abordé les problèmes du présent en précisant la place qu'il voyait occupée par l'Université à la fois face à l'économie et dans le paysage helvétique. Dans les deux cas, l'Université doit conserver et développer sa spécificité: résister à tout ce qui pourrait amenuiser la liberté de recherche désintéressée, devenir toujours plus l'Université des régions jurassiennes et ne pas accepter d'être mentalement enclavée dans son canton et sa seule capitale.

Le Conseiller d'Etat Jean Cavadini, chef du Département de l'Instruction Publique, a mis son auditoire devant les conséquences de la mise en place progressive de l'Europe nouvelle: le prix à payer est peut-être prioritairement le renoncement à la croyance aux particularités inestimables et incomparables de nos diplômés et de nos enseignements. Les échanges sont à ce prix.

Invité d'Honneur du Dies, l'ambassadeur des Etats-Unis Philipp D. Winn a souligné le rôle que des savants venus de Neuchâtel, particulièrement de la première Académie, ont joué pour le développement scientifique de son pays: c'est ainsi qu'à Harvard on garde le souvenir de Louis Agassiz, à Princeton celui d'Arnold Guyot. Afin de bien marquer cette fête et cet anniversaire, sept doctorats honoris causa ont été décernés: parmi les récipiendaires on note une femme, Mme France Quéré-Jaulmes honorée pour ses contributions à la théologie, et l'ancien directeur de l'Office fédéral de la justice, Joseph Voyame, rédacteur de la Constitution du canton du Jura. La fin de la cérémonie a été marquée par l'inauguration de l'"Espace Louis Agassiz" dans lequel s'inscrit la Faculté des lettres.

A l'occasion de cet anniversaire le premier tome d'un ouvrage collectif consacré à l'Université de Neuchâtel a paru: *La première Académie, 1838-1848* (Université de Neuchâtel et éditions Gilles Attinger, Hauterive, 1988, 486p.).

Quelques jours plus tard, la cérémonie de remise des diplômes et des prix académiques a permis au recteur et au chef du département de s'adresser aux lauréats de l'année précédente.

A la rentrée, on compte une très légère augmentation du nombre des étudiants (2391) alors que celui des étudiants entrant en première année universitaire a un peu baissé.

Afin de permettre au service des sports de répondre à la demande et afin de favoriser les activités culturelles, la taxe fixe a été augmentée de Fr. 80.- à 100.-

Dans le cadre de ces dernières activités précisément, la société des concerts de l'Université a proposé une de ses manifestations le 2 février.

Fin octobre, le 3e cours d'"entrepreneurship" s'est ouvert à 17 étudiants dont 6 femmes (légère baisse par rapport aux deux premières éditions). Il s'est étendu sur 17 semaines, a occupé 250 heures de cours et mobilisé une soixantaine d'intervenants. Deux volets d'activités ont retenu l'attention de l'auditoire: l'enseignement et l'élaboration de projets d'entreprises.

On notera que 17 des 48 participants aux deux précédents cours ont réalisé leurs projets.

Le sort du latin et du grec à l'Université et dans l'enseignement secondaire supérieur a préoccupé les enseignants de ces branches au Séminaire des sciences de l'Antiquité: le nombre des bacheliers dans ces disciplines est à Neuchâtel nettement inférieur à la moyenne suisse et on ne voit pas que la tendance à la diminution se renverse naturellement. C'est pourquoi les professeurs Schneider et Spoerri ont interrogé 450 personnes sur les causes de cette défection et les moyen d'y remédier. L'enquête est en cours.

La bibliothèque de la Faculté de droit a fêté ses 50 ans en présence de son fondateur, le professeur F. Clerc.

L'Institut de recherches économiques et régionales (IRER), par le professeur Jeanrenaud, a organisé un colloque sur "Présentation et application d'un tableau de bord destiné aux communes" mi-octobre.

Fin octobre, l'ambassadeur des Etats-Unis Philipp C. Winn a été appelé à présenter dans le cadre de la Faculté de droit et de sciences économiques le système électoral américain.

Le début de l'année universitaire avait été endeuillé par la perte prématurée (56 ans) du professeur Pierre Huguenin qui enseignait la physique théorique depuis 1964.

Pierre-Luigi Dubied

Hochschule St. Gallen

Le nouveau bâtiment très attendu de la bibliothèque, a été inauguré en juin 1989. Le même mois une votation a eu lieu concernant la construction du Centre de postformation.

Le Sénat a décidé d'un nouveau statut universitaire. Une importante restructuration concerne la Section des technologies et des sciences naturelles dont les membres sont intégrés dans les Sections de l'économie public et de la gestion d'entreprise..

Deux nouveaux instituts ont été créés en janvier 1989, celui de la Gestion technologique et celui de l'Informatique économique. Le Centre de recherche pour l'éthique économique est devenu un institut.

A St-Gall aussi, le sujet "CE 1992 et la Suisse" est au centre des recherches et des manifestations. Mentionnons le programme en quatre points du Prof. E. Brauchlin ainsi que le séminaire d'orientation quinquénel de l'université au niveau de la postformation en septembre 1989.

Das Wintersemester an der Hochschule St. Gallen stand im Zeichen der Vorfreude. Im Juni 1989 wird der langersehnte neue Bibliotheksbau nach dreijähriger Bauzeit offiziell übergeben werden. Bereits mit Beginn des Sommersemesters konnten einige Räume bezogen werden. Damit ist das Raumproblem, das angesichts kontinuierlich steigender Studentenzahlen immer drängender wurde, fürs erste entschärft. Man muss freilich bereits heute feststellen, dass die Raumfrage damit keineswegs ein für allemal gelöst ist. Hauptgebäude und Bibliotheksbau werden nur, aber immerhin, gut der Hälfte aller Studierenden Platz bieten. Das Parkplatzproblem hofft man ab Sommersemester 1989 mit Hilfe einer neuen, auf dem Abschluss von Mietverträgen basierenden Ordnung abzumildern. Den Angehörigen der Hochschule werden dabei allerdings nicht unerhebliche Leistungen zugemutet.

Aus Anlass der Einweihung des Bibliotheksbaus ist eine Festschrift mit Beiträgen zahlreicher Hochschuldozenten in Vorbereitung. Es ist ferner eine Festwoche geplant, in deren Zentrum ein wissenschaftlicher Kongress zum Thema "Ergänzungen ..." unter Federführung von Prof. Dr. Matthias Haller stehen wird. Die Festwoche wird abgeschlossen werden durch den Hochschultag und den Hochschulball.

Der Senat hat in seiner Novembersitzung ein neues Hochschulstatut beschlossen. Zu den wichtigsten Neuerungen gehört die Auflösung der Technologisch-Naturwissenschaftlichen Abteilung zum Sommersemester 1989, deren Mitglieder in die Betriebswirtschaftliche und die Volkswirtschaftliche Abteilung integriert werden. Mit dieser Neustrukturierung ist die Absicht verbunden, technologischen Fragestellungen in den genannten Kernfachabteilungen vermehrt Beachtung zu verschaffen. In diesem Zusammenhang darf der Hinweis nicht fehlen, dass die technologische Forschung und ein grosser Teil der Lehre auf der Lizentiatsstufe vor allem in den Händen des seit

1. Januar 1989 bestehenden Institut für Technologiemanagement (ITEM) liegen. Dieses unter der Leitung der Professoren Hans Dieter Seghezzi, Theodor Leuenberger und Walter Eversheim stehende Institut ist eine Antwort der HSG auf die neuen Technologien. Es soll vor allem auch Dienstleistungsaufgaben wahrnehmen. Hervorhebung verdient sodann die Einführung einer Kommission für Studienfragen. Sie wird bei der Anerkennung ausländischer Zeugnisse von wichtiger Bedeutung sein. Das Problem ist im Blick auf die Vollendung des Europäischen Binnenmarktes Ende 1992 virulent. Der Hochschulrat hat diesen Beschlüssen zugestimmt.

Schliesslich ist auf den 1. Januar 1989 ein Institut für Wirtschaftsinformatik (IWI) geschaffen worden und es wird neu ein Lehrgang Informationsmanagement angeboten.

Die Hochschule St. Gallen erfreut sich der besonderen Aufmerksamkeit gewisser Presseerzeugnisse. Das dabei mit schöner Regelmässigkeit vermittelte Bild von einer wirtschaftshörigen Kaderschmiede, die unkritische Akademiker heranzüchtet, wird durch ständige Wiederholung nicht wahrer. Die Kontakte zur Wirtschaft sind in der Tat nach wie vor gut. Darüber sind wir alle sehr froh. Man wird aber auch nicht übersehen, dass gerade in der Berichtsperiode beschlossen wurde, die bisherige Forschungsstelle für Wirtschaftsethik in ein Institut für Wirtschaftsethik umzuwandeln. Das Institut steht unter der Leitung von Prof. Peter Ulrich und geniesst auch die Unterstützung der Kirchen. Die Hochschule unterstreicht damit ihren Willen, einen Beitrag zur Diskussion über Grundprobleme der Zukunftsbewältigung zu leisten.

In der Forschung ist vor allem auf das 4-Punkte Forschungsprogramm EG 92 hinzuweisen, das unter der Führung von Prof. Dr. Emil Brauchlin, Ordinarius für allgemeine Betriebswirtschaftslehre, steht. Das Projekt gliedert sich in die Themenkreise Wettbewerbsfragen und Wirtschaftsstrukturen, spezifische branchenbezogene und unternehmungsstrategische Fragestellungen, Rechtsharmonisierung und politische Prozesse. Da Vertreter aller Kernfachabteilungen beteiligt sind, kann das Programm mit Fug als vielversprechender Ansatz zu disziplinübergreifender Forschung bezeichnet werden. Das Datum 31. Dezember 1992 spielt aber auch in der Weiterbildung eine wichtige Rolle. So wird das alle 5 Jahre zur Durchführung gelangende Orientierungsseminar der HSG-Weiterbildungsstufe vom 19.-21. September 1989 dem Thema "EG 1992 und die Schweiz; unternehmerische Chancen und Risiken" gewidmet sein. Im übrigen haben im Bereich der Weiterbildung im Berichtszeitraum wesentliche Entwicklungen stattgefunden. So wurde die Satzung für das von Prof. Hans Jobst Pleitner geleitete Intensivstudium für Führungskräfte in Klein- und Mittelunternehmen (KMU) verabschiedet und es wurden die erforderlichen Aufsichtsorgane gewählt. Der 1. Zyklus ist bereits seit August 1988 im Gange. Zum Direktor des Nach-Diplomstudiums in Unternehmensführung (NDU) wurde der neue Ordinarius für Betriebswirtschaftslehre, Prof. Manfred Timmermann, ernannt.

Leider wirkt sich das Raumproblem der HSG auch in der Weiterbildung aus. Der Bau eines Kurszentrums in unmittelbarer Nähe der Hochschulgebäude soll hier wirksame Abhilfe schaffen. Gegen das Projekt ist eine Initiative ergriffen worden, bei deren Annahme der Standort St. Gallen als Fortbildungszentrum stark gefährdet wäre. Dabei hat man zur Kenntnis nehmen müssen, dass gewisse Gegner in ihren Mitteln nicht gerade wählerisch sind. Die Hoffnung ist allerdings erlaubt, dass sich bei der Abstimmung am 4. Juni 1989 die Vernunft durchsetzen wird. Am 5. Juni 1989 beginnt unsere Festwoche ...

Carl Baudenbacher

Eidgenössische Technische Hochschule Zürich

La nouvelle loi des EPF est acuellement devant la commission compétente du Conseil National. Dans une nouvelle prise de position, les enseignants continueront à formuler leurs revendications concernant la liberté de l'enseignement et de la recherche ainsi que les structures d'organisations simples.

La formation des départements à l'EPFZ se poursuit avec célérité et devrait être terminée au début du semestre d'hiver 1989/90.

Au début du semestre d'hiver 1989/90, la nouvelle section 3E "Betriebs- und Produktionswissenschaften" sera créée.

Depuis quelques temps, la création d'une "Engineering Business School" à l'EPFZ est en préparation.

Dès le début du semestre d'hiver 1989/90, une ordonnance révisée sur la postformation à l'EPFZ est entrée en vigueur. Le Vice-recteur pour la postformation est le Prof. Dr. W. A. Schmid.

Deux nouveaux groupes de travail ont été formés à l'EPFZ, celui pour la neuro-informatique et celui pour la réduction du risque lors de catastrophes naturelles.

Depuis octobre 1988 l'EPFZ a un nouveau bâtiment d'informatique à la Weinbergstrasse.

Bezüglich des neuen ETH-Gesetzes war es im Wintersemester 1988/89 relativ ruhig. Man hat von den Aenderungen, die der Ständerat am Wortlaut des ursprünglichen Textes vornahm, Kenntnis genommen. Insgesamt herrscht der Eindruck vor, dass den Wünschen der Dozentschaft hinsichtlich der Erhaltung eines ausreichenden Freiraumes für Lehre und Forschung durch Vereinfachung des organisatorischen Ueberbaus und Gewährleistung einer grösseren Autonomie wenig Rechnung getragen wurde. Das Geschäft liegt nun zur Zeit bei der zuständigen Kommission des Nationalrates, die von der Dozentenkommission bereits eine weitere Stellungnahme unter Berücksichtigung der vom Ständerat vorgenommenen Aenderungen verlangt hat.

Die vom Schulrat im Rahmen der Neustrukturierung der ETH Zürich beschlossene Departementsbildung nimmt nun allmählich Formen an. Neben bereits gegründeten Departementen sind die Vorbereitungen zur Bildung des Gros der Departemente bis zu Beginn des Wintersemesters 89/90 in vollem Gange. Dem Gleichgewicht, das sich zwischen den bestehenden, für die Lehre verantwortlichen Abteilungen und den neuen, für die Forschung zuständigen Departementen einspielen wird, sieht man mit grossem Interesse entgegen.

An der Schulratssitzung vom 24.2.88. wurde der Präsident der ETHZ beauftragt, die Möglichkeiten und Modalitäten zur Schaffung einer neuen Abteilung Produktionstechnik abzuklären. Inzwischen liegt nun ein Vorschlag für den Studiengang "Betriebs- und Produktionswissenschaften" zur Vernehmlassung vor. Geplant ist die Gründung einer Abteilung III E mit dem vorangehend er-

wähnten Namen. Dabei fällt auf, dass diese Abteilung kein Grundstudium anbieten wird, sondern nur vom 5. bis 8. Semester ein Fachstudium führt. Die propädeutische Ausbildung (Semester 1 ... 4) soll in den Abteilungen IIIA (Maschinenbau), IIIB (Elektrotechnik), IIIC (Informatik) oder IIID (Werkstoffe) erfolgen. Den Absolventen der neuen Abteilung IIIE wird der Titel "Dipl. Betriebs- und Produktionsingenieur ETH" verliehen werden. Es ist vorgesehen, den neuen Studiengang ab Wintersemester 1989/90 anzubieten.

Bekanntlich sind an der ETH Zürich schon seit einiger Zeit Bestrebungen im Gange, eine "Engineering Business School" zu gründen. Wie der Rektor in seiner Ansprache anlässlich des ETH-Tages 1988 erläuterte, will sich nun unsere Hochschule auch der grundlegenden Innovations- und Technologieproblematik stellen. Wann diese Schule ihre Tore öffnen wird, ist noch unbestimmt; man spricht von 1991 oder 1992.

Der Schweizerische Schulrat hat anlässlich seiner Sitzung vom 14.9.88 eine revidierte Verordnung über die Weiterbildung an den ETH erlassen. Damit werden die organisatorischen Voraussetzungen für einen Ausbau der schon heute vielfältigen Weiterbildungsangebote geschaffen. Im Zentrum stehen neben dem Doktorat weiterhin das Nachdiplomstudium sowie die berufsbegleitende Fortbildung. Zum Prorektor für Fortbildung wurde Prof. Dr. W.A. Schmid (Kulturtechnik) gewählt.

An der ETH Zürich haben sich zwei neue Zusammenschlüsse von Professoren gebildet: "Arbeitsgruppe für Neuroinformatik Zürich" und "Arbeitsgruppe für Risikoverminderung bei Naturkatastrophen". Erstere ist ausgesprochen multidisziplinär und umfasst damit auch Kollegen von der Universität Zürich. Kontaktperson für die Gruppe ist Prof. Dr. K. Hepp (Theoretische Physik). Die Fachgruppe der ETHZ für Risikoverminderung bei Naturkatastrophen kann über Prof. Dr. D. Vischer (VAW) kontaktiert werden. Beide Arbeitsgruppen verfolgen das Ziel, auf den erwähnten Gebieten den Informationsaustausch zu fördern und die Forschungsaktivitäten zu koordinieren.

Am 12.10.88 ist das neue Informatikgebäude IWF an der Weinbergstrasse nach 3½jähriger Bauzeit offiziell vom Amt für Bundesbauten der ETH Zürich übergeben worden. Auf fünf Obergeschossen sind Büros und Praktikumsräume verteilt; das Sockelgeschoss enthält zwei Hörsäle sowie eine Bibliothek. Die Hälfte des Bauvolumens liegt unter dem Boden, so auch der 4-geschossige Maschinenkeller für die Grosscomputer unter dem Zehnderweg. Insgesamt steht eine Nutzfläche von 4600 m² zur Verfügung.

Universität Zürich

Le nombre des étudiants à l'Université de Zurich a dépassé le chiffre historique de 20'000 (augmentation 4,2 %).

En hiver 1988/89, l'offre des "Ringvorlesungen" a été étendue à cinq séries.

Dans le cadre des conférences de l'Institut des recherches sur l'étranger, le Conseiller fédéral F. Cotti a parlé sur le sujet "L'identité suisse dans l'Europe du futur".

L'exposition "Grandir sans parents" (janvier/février 1989) était le résultat d'un travail de groupe de 45 étudiants avec le Prof. H. Tuggener et le Service des expositions.

Le premier cycle du cours de postformation en gestion qui a été organisé en 87 par la faculté de droit s'est terminé avec un grand succès. La reprise de cycles analogues est prévue.

A l'occasion du 100ème anniversaire de P. Karrer, chimiste, Prix Nobel et Recteur de l'Université de Zurich en 1950-52, le Conseil de la Fondation "Paul-Karrer-Vorlesung" et la Société chimique suisse ont organisé un symposium le 17 mars 1989.

Die Zahl der Studierenden an der Universität Zürich hat die historische Marke von 20'000 überschritten. Im Wintersemester 1988/89 haben sich insgesamt 20'145 Studentinnen und Studenten eingeschrieben. Gegenüber dem Vorjahr beträgt der Zuwachs 4,2 %, in ähnlichem Masse hat sich auch die Zahl der Studienanfänger erhöht (4,6 %).

Die Universität Zürich weitete im Wintersemester 1988/89 ihr Angebot an öffentlichen Ringvorlesungen auf fünf Reihen aus. Unter dem Titel "Wandel der Tugenden" begann ein Vortragszyklus über ethische Perspektiven. Ethische Aspekte bestimmten auch die Stellungnahme von elf Wissenschaftlern zur Frage, ob Tierversuche ethisch vertretbar sind. In "Geschichte der Natur - Natur als Geschichte" wurde die Natur aus ihrer geschichtlichen Entwicklung heraus betrachtet. In der Reihe "Wachstum, Fortschritt, Grenzen" stellte die Vereinigung der Privatdozenten der Universität Zürich Ausschnitte aus ihrer Forschungs- und Lehrtätigkeit vor. An der Informatik-Vortragsreihe nahmen sowohl Uni-Professoren wie Vertreter der Wirtschaft teil.

An der Universität Zürich soll ein Ethik-Zentrum entstehen und ein Exordinariat für Ethik geschaffen werden. Die Schaffung dieses Zentrums wird durch eine private Stiftung ermöglicht.

Der Museumsführer für die sieben Museen der Universität Zürich - Anthropologisches Museum, Archäologische Sammlung, Botanischer Garten, Medizinhistorisches Museum, Paläontologisches Museum, Völkerkundemuseum, Zoologisches Museum - wurde vom Uni-Pressedienst auf Dezember 1988 neu aufgelegt.

Im Rahmen des Vortragszyklus "Europäische Herausforderung", veranstaltet vom Schweizerischen Institut für Auslandsforschung, sprach Bundesrat Flavio Cotti am 17. Januar 1989 an der Universität Zürich. Vor dicht gefüllten Reihen in der Aula der Universität befasste sich der Vorsteher des Eidgenössischen Departements des Innern mit dem Thema "Die schweizerische Identität im Europa der Zukunft". Cottis Vortrag mit anschliessender Diskussion beendete die aktuelle Veranstaltungsreihe des Wintersemesters 1988/89 des Instituts für Auslandsforschung.

Die Ausstellung "Aufwachsen ohne Eltern" vom 4. Januar bis 4. Februar 1989 war das Ergebnis einer nicht alltäglichen Lehrveranstaltung: Während eines Jahres erforschten 45 Studierende des Pädagogischen Instituts der Universität Zürich mit ihrem Professor Heinrich Tuggener die Umstände, unter denen Waisen und andere "elternlose" Kinder aufwachsen. Bild- und Textdokumente aus verschiedenen Archiven wurden durch eigene, erläuternde Kommentare ergänzt und in Zusammenarbeit mit dem Ausstellungsdienst der Universitätsmuseen zu einer attraktiven und erfolgreichen Schau gestaltet. Die Ausstellung war in zweifacher Hinsicht aussergewöhnlich: Einerseits war sie als Ergebnis des Teamworks zwischen Dozenten, Studierenden und dem grafisch beratenden Ausstellungsdienst entstanden. Andererseits behandelte sie ein spannendes Thema, das bis heute kaum erforscht ist.

An der Universität Zürich ist der erste Zyklus der berufsbegleitenden Kurse in Management-Weiterbildung mit grossem Erfolg abgeschlossen worden. Seit Herbst 1987 hat die Rechts- und staatswissenschaftliche Fakultät der Universität insgesamt 15 Weiterbildungskurse durchgeführt, die sich vorwiegend an Führungskräfte aus Wirtschaft und Verwaltung richten. Die Kurse wurden 1986 mit der Zielsetzung gegründet, wissenschaftliche Ergebnisse aus Wirtschaftswissenschaft, Informatik und Recht auf direktem Wege der beruflichen Praxis zur Verfügung zu stellen. An den 45-tägigen Kursen, die als berufsbegleitendes Nachdiplomstudium konzipiert sind, werden von den Teilnehmern unter Anleitung namhafter Dozenten aus Hochschule und Praxis Problemlösungen erarbeitet, die von wirtschaftlichen, technologischen, sozialen und ökologischen Fragestellungen im Management ausgehen. Der grosse Teilnahmeerfolg, der beim ersten Zyklus der Management-Weiterbildung zu verzeichnen war, hat die Veranstalter dazu bewogen, in Zukunft weitere entsprechende Zyklen durchzuführen.

Aus Anlass des 100. Geburtstages des Schweizer Chemikers und Nobelpreisträgers Paul Karrer (1889-1971) führten das Kuratorium der Stiftung für die Paul Karrer-Vorlesung und die Schweizerische Chemische Gesellschaft am 17. März ein gemeinsames Symposium durch. Die Stiftung Paul Karrer wurde 1959 von der Schweizerischen Chemischen Industrie ins Leben gerufen, um das Andenken an den grossen Schweizer Chemiker wachzuhalten. Karrer, der den Nobelpreis

1947 für seine Arbeiten in der Vitaminforschung erhielt, war u.a. Präsident der Schweizerischen Chemischen Gesellschaft und von 1950-1952 Rektor der Universität Zürich.

H.H. Schmid, Rektor

Last but not least ...

Dieser Sendung liegt wiederum der grüne Einzahlungsschein bei. Wir sind Ihnen für die baldige Bezahlung des Mitgliederbeitrages 1989 (Fr. 10.-) oder des Beitrages auf Lebenszeit (Fr. 150.-) dankbar. Wer den Einzahlungsschein in dieser Sendung nicht vorfindet, ist entweder "Mitglied auf Lebenszeit" oder hat seinen Beitrag 1989 bereits bezahlt!

Veillez trouver ci-joint un bulletin de versement. Nous vous serions obligés de vous acquitter prochainement de la cotisation 1989 de fr. 10.- ou du montant de la cotisation à vie de fr. 150.-. Les membres qui ne trouveront pas de bulletin vert sont "membres à vie" ou ont déjà payé la cotisation de 1989!